

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/05/29-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 29 mai 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

DÉCIDE :

**OBJET : Modification de l'article 45 des statuts de l'Université
relatif au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**

Le conseil d'administration approuve la modification de l'article 45 des statuts de l'Université relatif au CHSCT. Cet article devient :

Conformément au décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011, un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est créé.

Le CHSCT contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels et suit l'application de la politique de prévention de l'établissement. Il fait toutes propositions utiles en vue de promouvoir la formation à la sécurité, la protection de la santé des personnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le nombre des représentants titulaires du personnel est de neuf. Ces représentants titulaires ont un nombre égal de suppléants.

Le CHSCT peut se réunir en formation élargie aux représentants des usagers, pour l'examen des questions mentionnées à l'article 51 du décret du 28 mai 1982 et susceptibles d'avoir des conséquences directes sur les usagers au regard des risques auxquels ils peuvent être exposés. Le nombre de représentants titulaires des usagers est de trois. Ces représentants titulaires ont un nombre égal de suppléants.

Des CHSCT de campus pourront être créés après avis du comité technique.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 29 mai 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

